

Réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise du mercredi 8 avril

■ Faute de quorum, la séance n'a pu se tenir normalement

Le CCE extraordinaire convoqué aujourd'hui mercredi 8 avril par le Président Mathieu Gallet pour présenter aux représentants du personnel son projet stratégique pour Radio France s'est normalement ouvert à 14h.

Après les déclarations préalables, certains élus, à la demande de plusieurs organisations syndicales, n'ont pas souhaité poursuivre la séance.

Faute de quorum, la séance n'a pu se poursuivre et a été levée à 14h45 par le président.

La direction déplore cet état de fait, convaincue que la présentation du projet stratégique était de nature à éclairer les élus, et à travers eux les personnels, sur les choix stratégiques engageant l'avenir de Radio France.